

## L'EMPLOI

## LA CRÉATION D'EMPLOIS D'ÉTÉ POUR LES ÉTUDIANTS

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Le ministre sait que plusieurs milliers d'étudiants canadiens recevront leurs diplômes cette fin de semaine. Un grand nombre d'entre eux et de ceux qui retourneront aux études à l'automne ne pourront pas trouver d'emploi cet été, qui s'annonce très sombre. La situation prend les proportions d'une crise.

Puisqu'on estime que 200,000 étudiants canadiens ne seront pas en mesure de trouver du travail cet été et que cela nuira très sérieusement à leurs chances de retourner aux études à l'automne, le ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement est d'avis que la situation est critique, comme le pensent bien des gens? Dans l'affirmative, le gouvernement a-t-il préparé des plans d'urgence pour faire face à la situation et, si oui, où se situent-ils par rapport aux mesures déjà annoncées?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, le gouvernement a toujours considéré que l'emploi des jeunes était non seulement une question importante, mais l'une de ses plus hautes priorités. Je voudrais signaler que plus de 50 p. 100 des personnes qui recourent au large éventail de services que fournit mon ministère sont âgées de moins de 24 ans.

● (1200)

En ce qui concerne les efforts spéciaux que nous déployons pour venir en aide aux étudiants cet été, nous avons non seulement créé le programme d'emplois d'été des jeunes qui touchera plus de 50,000 étudiants, mais nous avons également établi d'un bout à l'autre du Canada un réseau de près de 400 centres administrés par des étudiants, où pourront s'inscrire les jeunes et où les entreprises privées pourront afficher leurs offres d'emploi.

Madame le Président, je demande à tous les députés d'appuyer les efforts que nous déployons en vue d'encourager les entreprises et les particuliers à afficher leurs offres d'emploi dans ces centres, de façon à offrir le plus de possibilités aux étudiants. Nous mettons actuellement en œuvre une grande campagne publicitaire et lançons d'importants appels au public, mais si tous les députés se joignent à nous, je suis sûr que nous pourrions élargir les perspectives d'emploi des étudiants.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE RENCONTRER SES  
HOMOLOGUES PROVINCIAUX

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Madame le Président, ce que je veux faire comprendre au ministre, c'est que 200,000 étudiants n'auront pas de travail cet été, soit beaucoup plus que l'année dernière. Le taux de chômage chez les étudiants qui cherchent un emploi d'été passera de 11 p. 100 l'été dernier à environ 16 p. 100 cet été. Dans ma circonscription, 2,000 étudiants sont sans travail, ce qui est beaucoup plus que l'année dernière.

Vu cette crise, madame le Président, le ministre songerait-il à demander à ses homologues provinciaux de tout faire pour lancer de nouveaux programmes de création d'emplois d'été à

Privilège—M<sup>lle</sup> MacDonald

l'intention des étudiants afin d'empêcher que ceux qui retourneront à l'université l'automne prochain soient incapables de payer les frais de scolarité et les droits d'inscription plus élevés parce qu'ils n'auront pas pu gagner assez d'argent cet été?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, il y a une mise en garde que je voudrais faire à l'honorable représentante. Elle ne devrait pas essayer de prédire ce que sera le taux de chômage tant que nous n'aurons pas fait un effort sincère et efficace pour donner des emplois aux étudiants cet été. Si nous commençons à faire des prévisions trop vite, nous n'atteindrons jamais notre objectif. Pour l'instant, nous devrions chercher à offrir le plus d'emplois possible dans les centres d'emploi d'été. Je regrette bien entendu que bon nombre de gouvernements provinciaux aient réduit leurs efforts de création d'emplois alors que le gouvernement a pour sa part offert un plus grand nombre d'emplois dans la Fonction publique et les groupes de services communautaires. Nous poursuivrons nos efforts, mais au lieu de jouer les prophètes de malheur, il vaudrait beaucoup mieux que tous les députés communiquent avec les hommes d'affaires de leur circonscription et leur demandent de trouver des emplois pour les étudiants.

\* \* \*

[Français]

## PÉTITIONS

## DÉPÔT DES RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

**Mme le Président:** J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau les rapports du greffier des pétitions, qu'il déclare avoir examiné les pétitions présentées par des honorables députés, le jeudi 20 mai 1982, et qu'il constate que les pétitions sont conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.

\* \* \*

[Traduction]

## QUESTION DE PRIVILÈGE

M<sup>lle</sup> MACDONALD—LES PROPOS APPAREMMENT TROMPEURS DE  
M. OUELLET

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Madame le Président, je vous ai donné avis d'une question de privilège qui découle des propos que nous a tenus le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) le 19 mai dernier. Je suis prête à présenter ma question, madame le Président, mais étant donné l'absence du ministre, je me demande s'il ne serait pas préférable de déposer un autre avis mardi prochain, quand il sera de retour à la Chambre?

**Mme le Président:** Je préférerais que l'honorable représentante expose sa question de privilège. Si j'estime qu'une réponse ou une réfutation, ou autre intervention du genre de la part du ministre, s'impose, je puis reporter ma décision. Essentiellement, une question de privilège est de nature très urgente et doit prendre le pas sur tous les autres travaux de la Chambre. Voilà pourquoi il faut l'entendre le plus vite possible. Par conséquent, j'entendrai maintenant l'honorable représentante et je reporterai peut-être ma décision.